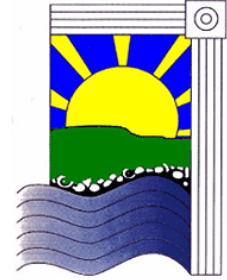


La Marée

BULLETIN D'INFORMATION



Municipalité de Sainte-Flavie

Volume 22, no.13

Novembre 2008

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

[Copie du discours prononcé lors de la séance du conseil municipal du 17 novembre 2008]

Chers Flaviens et Flaviennes,

Il me fait plaisir de vous présenter le bilan financier annuel de votre municipalité. Cette année fût marquée sous le signe du **renforcement**, principalement au niveau de la cohérence des actions et des stratégies utilisées. En plus de gérer et de planifier le bon développement de notre communauté, il est primordial de porter un regard attentif à ce qui s'en vient à l'horizon afin de tout mettre en œuvre pour que notre municipalité puisse être positionnée du mieux qu'elle le peut en fonction des conditions présentes dans notre « environnement ».

Lors de la dernière année, nombreux furent les projets réalisés par votre conseil. Une grande majorité de ceux-ci avaient déjà été planifiés et présentés lors du dernier budget (2008). D'autres, furent le fruit de notre vision du développement en fonction de la conjoncture et de notre capacité à nous servir de celle-ci pour faire progresser la municipalité de Sainte-Flavie dans le respect du cadre financier que nous avons adopté en décembre de l'année dernière.

Tel que le stipule le Code municipal, je vous présente ce rapport sur la situation financière de la municipalité en **cinq parties**.

Veillez, chers citoyens et chères citoyennes, recevoir l'expression de mes sentiments sincères.

Le maire,

A handwritten signature in blue ink, reading "J. Fortin". The signature is stylized and cursive.

Jean-François Fortin

1. Rapport du vérificateur, année 2007

Dans le bulletin d'information La Marée du mois de juin, nous vous avons livré les grandes lignes du rapport financier de l'exercice 2007 préparé par les vérificateurs de la municipalité, la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Je reprends ici les informations publiées au mois de juin. En plus d'émettre sans réserve un verdict de conformité sur la tenue de nos finances, la directrice et représentante de la firme Raymond, Chabot Grant Thornton a aussi mentionné la saine administration des fonds publics par l'équipe en place en qualifiant à nouveau cette gestion d'exemplaire.

BILAN 2007

ACTIF	
Actifs financiers	196 581 \$
Actifs non financiers	5 629 423 \$
	<hr/>
	5 826 004 \$
 PASSIF ET AVOIR DES CONTRIBUABLES	
Passif	526 080 \$
Avoir des contribuables	5 299 924 \$
	<hr/>
	5 826 004 \$
 ACTIVITÉS FINANCIÈRES	
Revenus	1 213 920 \$
Dépenses	1 071 020 \$
	<hr/>
Surplus avant affectations	142 900 \$
Affectations	(128 859)
	<hr/>
Surplus de l'exercice	→ 14 041 \$

2. Indications préliminaires, exercice financier 2008

Selon les informations disponibles aujourd'hui, nous terminerons l'année en cours avec un **équilibre des revenus et des dépenses**. Les objectifs que le conseil s'était fixés ont été réalisés en grande partie au cours de l'année.

Le conseil avait identifié un certain nombre de projets qu'il voulait mettre de l'avant. La partie suivante précise quelques-uns de ces projets.

QUELQUES PROJETS RÉALISÉS

Développement et réglementation

- Adoption d'un site du patrimoine « *Flavie-Drapeau* » regroupant l'église, le Centre culturel du Vieux Presbytère, la grange à dîme, le cimetière ainsi que la place Flavie Drapeau. Cette adoption concrétise la volonté de la municipalité de protéger ce secteur et de vouloir mettre en valeur le patrimoine municipal.
- Création de la cour municipale de La Mitis, par entente de service, pour le suivi des constats d'infraction aux règlements municipaux. Cette entente permettra à la municipalité de transférer les dossiers à la cour de La Mitis et de faire respecter sa réglementation par jugement le cas échéant.
- Adoption d'un règlement d'emprunt pour la réfection des conduites d'égout et d'aqueduc municipal (réalisation des travaux au printemps 2009).
- Négociation avec le ministère des Transports (MTQ) pour la mise en place d'une zone tampon de 70 km/h dans le secteur Est de la Route de la Mer.
- Mise en place d'un projet-pilote du Ministère des Transports sur l'interdiction du frein-moteur (Jacob) dans le périmètre d'urbanisation de la municipalité (fin juillet à mi-septembre). Les conclusions de l'étude sont attendues en début d'année 2009.

Affichage et positionnement touristique et visuel

- Réalisation de la version anglaise du site Web de la municipalité: www.sainte-flavie.net
- Positionnement du village de Sainte-Flavie et création d'un concept *Arts et Jardins*. Nous avons fait reconnaître ce concept comme étant prioritaire dans le plan de développement touristique du Comité de créneau d'excellence récréotouristique de la Gaspésie. Des nouvelles de ce positionnement et de l'impact de ce projet sont attendues en 2009.

Loisir, culture et famille

- Enquête municipale pour connaître les besoins des familles de Sainte-Flavie en terme de service et d'accommodement.
- Soutien aux actions du comité famille (rédaction de la politique et rencontres de planification). La politique familiale sera lancée ce printemps.
- Soutien aux activités du comité des loisirs (terrain de jeux, patinoire, activités spéciales).
- Support aux projets conjoints de la bibliothèque et du Club de l'âge d'or « Les Bons Vivants» de Sainte-Flavie (infrastructure et animation du milieu).
- Réfection complète de la patinoire extérieure (bandes).

Voirie, entretien et infrastructures municipales

- Achat d'une rétrocaveuse (pépine).
- Achat d'une remorque multi-usage pour les travaux publics.
- Réparation et entretien de rues et de trottoirs.
- Achat d'outillage divers servant à l'entretien des équipements municipaux pour les employés aux travaux publics.
- Peinture extérieure à la galerie d'Art du Vieux Presbytère et réparation du garde-corps.

Développement communautaire et aménagement du territoire

- Acceptation par le gouvernement de notre projet de résidences pour personnes âgées en perte d'autonomie (une bonne nouvelle pour le début de l'année prochaine).
- Mise en place d'un jardin communautaire.
- Réalisation d'un site de compostage municipal.
- Ajout d'un petit pavillon d'été (structure avec un toit) sur le site du Vieux Presbytère.
- Ajout de tables de pique-nique et de bancs dans les aires publiques.
- Participation à la marche pour la sensibilisation à la vitesse : comité famille et CDSE.
- Soutien aux actions du CDSE (panneau d'information touristique Place Flavie-Drapeau, concours de photo et exposition, cartes postales).
- Portes ouvertes de la Route des Arts au Vieux Presbytère.
- Participation à la création de la Station nautique Rimouski-Mitis.
- Acceptation par la SHQ de notre projet de résidence pour personnes âgées en perte d'autonomie de la rue Chouinard.

3. Orientations générales du budget 2008

Depuis quelques semaines, nous avons commencé à tenir des séances de travail relatives aux prévisions budgétaires de la prochaine année. Présentement, il est trop tôt pour vous annoncer à quoi ressemblera le budget 2009.

Toutefois, il y a certains postes budgétaires sur lesquels nous n'avons que peu d'emprise comme l'évaluation foncière, les services de la Sûreté du Québec, la sécurité incendie, les matières résiduelles, les équipements supra-locaux et surtout les diverses quotes-parts versées à la MRC de La Mitis.

Ce que nous savons déjà, c'est que la quote-part reliée aux services fournis par la MRC augmentera de façon considérable pour toutes les municipalités du territoire. Cette augmentation importante représente approximativement 30 000 \$ pour Sainte-Flavie et ce, principalement en lien avec le traitement des matières résiduelles (CFER et enfouissement sanitaire).

De plus, nous devons toujours composer avec les variations du coût du carburant et de l'électricité.

4. Liste des contrats de plus de 25 000 \$

Voici la liste des contrats ou fournisseurs comportant une dépense de plus de 25 000 \$:

Équipement SIGMA inc.	Pelle rétrocaveuse	59 202,94 \$
Excavations		
Léon Chouinard et fils	Contrat - déneigement	32 875,46 \$
MMQ	Assurances municipales	29 160,00 \$
Sanibelle	Contrat de collecte des matières résiduelles	33 984,43 \$

5. Rémunération des élus

En vertu de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous informe qu'en 2008 la rémunération des membres du conseil a augmenté de 2,5 %, alors que l'indice des prix à la consommation de septembre 2007 s'élevait à 2,5 %. La rémunération annuelle du maire est de 7 418,40 \$ et celle des conseillères et conseillers est de 2 561,28 \$.

En terminant, je vous invite à la séance du conseil du **15 décembre 2008** pour assister à la présentation et à l'adoption du budget 2009.

Fête de Noël des Enfants

Le Comité Famille de Sainte-Flavie est heureux d'inviter les familles à célébrer l'arrivée des Fêtes de fin d'année au sous-sol de l'église, le dimanche **7 décembre** prochain, à compter de **14 h**. Les enfants de 0 à 12 ans, les parents, ainsi que les aînés sont invités à venir festoyer pendant l'après-midi.

Quelques surprises sont réservées aux enfants dont le spectacle de *Gazou et la disparition du renne au nez rouge* !

Les familles recevront une invitation par la poste dans les prochaines semaines.

Pour plus d'informations ou pour confirmer votre présence, vous pouvez communiquer avec Hélène Théberge, agente de développement, au (418) 775-7050, poste 138.

